

La présence syndicale au Québec et au Canada en 2022

Direction des études et de l'information sur le travail

Décembre 2023

Cette publication a été réalisée par le ministère du Travail sous la coordination de la Direction des études et de l'information sur le travail.

Une version de ce document est disponible en ligne sur le site

<https://www.travail.gouv.qc.ca/publications/bilans-statistiques-annuels/la-presence-syndicale/>

Site Web : <https://www.travail.gouv.qc.ca/>

Dépôt légal – JUIN 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN (PDF) 978-2-550-97764-3

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2024

Table des matières

1.	Introduction	5
2.	Les sources de données, la population visée et la période de référence	5
3.	Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord	6
4.	La présence syndicale dans les secteurs privé et public	7
5.	Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada	8
6.	Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes	11
7.	L'évolution du taux de présence syndicale au Québec	13
8.	L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario	15
9.	L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada	16
10.	L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe au Québec	17
11.	L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe en Ontario	19
12.	L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe dans le reste du Canada	21
13.	Conclusion	23
	Annexe I – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2022	24
	Annexe II – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2022	25
	Annexe III – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2022	26

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de présence syndicale (%) selon les secteurs d'activité économique, 2013 et 2022.....	9
Tableau 2 : Répartition des employés (%) selon les secteurs d'activité économique, 2013 et 2022.....	10

Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de présence syndicale au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2013-2022.....	6
Graphique 2 : Taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public, 2013-2022.....	7
Graphique 3 : Répartition des employés entre les secteurs privé et public au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2013 et 2022	8
Graphique 4 : Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, en 2022.....	12
Graphique 5 : Variation de la contribution des secteurs d'activité aux taux globaux de présence syndicale au Québec, 2013 et 2022	13
Graphique 6 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2021 et 2022.....	14
Graphique 7 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale en Ontario, 2013 et 2022.....	15
Graphique 8 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada, 2013 et 2022.....	16
Graphique 9 : Taux de présence syndicale au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022	17
Graphique 10 : Répartition des employés au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022	18
Graphique 11 : Taux de présence syndicale en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022	19
Graphique 12 : Répartition des employés en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022.....	20
Graphique 13 : Taux de présence syndicale dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022	21
Graphique 14 : Répartition des employés dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022	22

1. Introduction

La présente analyse s'intéresse à l'évolution du taux de présence syndicale au Québec depuis 2013. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective par rapport à l'ensemble des personnes salariées. Il se distingue du taux de syndicalisation qui reflète la portion des personnes salariées étant membres en règle d'un syndicat.

Bien que cette analyse porte avant tout sur la situation qui a cours au Québec, elle présente certaines données concernant l'Ontario, les huit autres provinces canadiennes (ci-après « Reste du Canada ») et les États-Unis, aux fins de comparaison.

La comparaison met notamment en parallèle les taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public et dans les différents secteurs d'activité économique. La présence syndicale correspond, pour chaque secteur d'activité, au ratio entre le nombre de salariés couverts par une convention collective et l'emploi total. L'analyse montre en outre l'évolution de la présence syndicale des hommes et des femmes au Canada et de la part de l'emploi qu'ils et elles occupaient.

2. Les sources de données, la population visée et la période de référence

Toutes les données présentées dans cette analyse proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), menée par Statistique Canada¹, sauf celles se rapportant aux États-Unis, qui sont issues des enquêtes du *Bureau of Labor Statistics*, rattachées au ministère fédéral du Travail américain (*Department of Labor*).

La population couverte par ces enquêtes est constituée des personnes salariées², c'est-à-dire des personnes en emploi. Toutefois, étant donné que leur statut ne leur permet pas de faire partie d'une unité de négociation, les travailleuses et les travailleurs autonomes n'y sont pas considérés comme des salariés. Entre 2013 et 2022, ces travailleuses et travailleurs ont représenté de 13,8 % à 11,4 % de l'emploi total au Québec, de 15,3 % à 14,1 % de l'emploi total en Ontario et de 15,9 % à 14,0 % de l'emploi total dans le reste du Canada. En raison de la faible validité des données relatives aux salariés du secteur agricole, ceux-ci sont également exclus de l'analyse³. Malgré cette exclusion, la population retenue correspond, pour toutes les années, à environ 99 % des salariés, et ce, tant pour le Québec que pour l'ensemble du Canada.

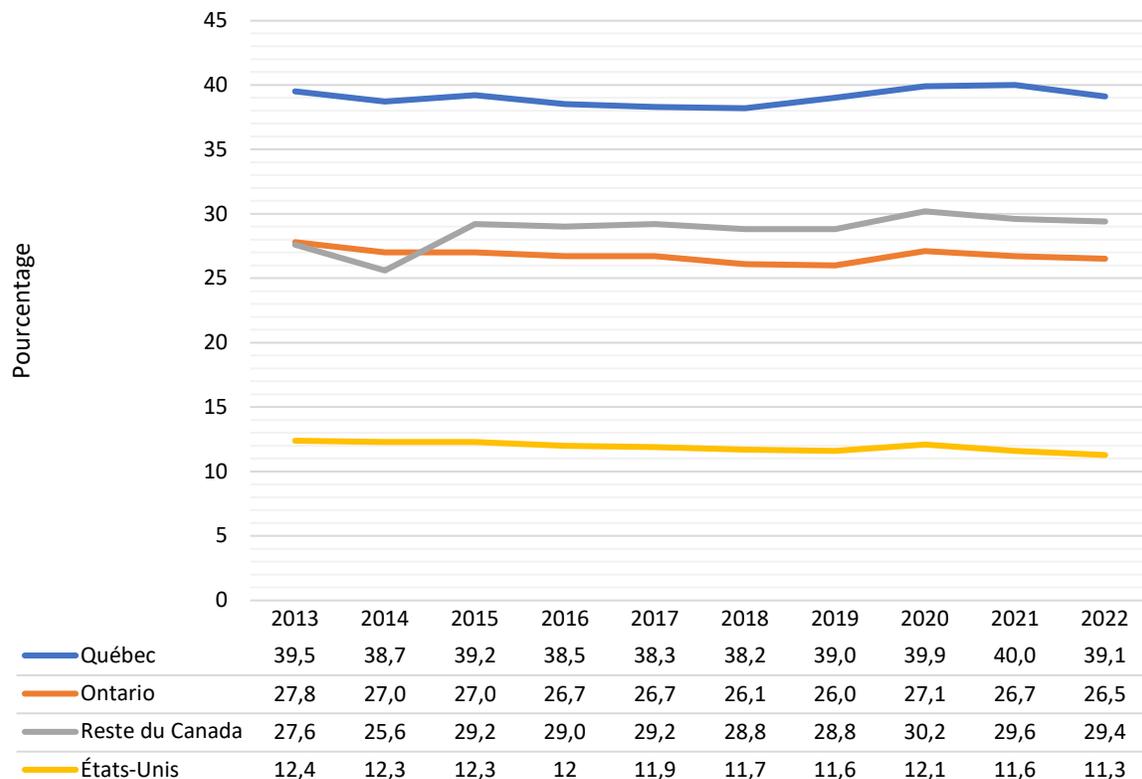
Finalement, à la suite de récentes révisions aux méthodes de traitement des données de l'EPA, les données de l'emploi, du chômage et de l'activité ont été révisées en rétroactions⁴. Les données des années 2013 à 2021 pourraient ne pas correspondre à celles des publications précédentes pour ces mêmes années.

-
1. Statistique Canada, Tableau 14-10-0070-01, Couverture syndicale selon l'industrie, données annuelles et tableau 14-10-0027-01, Emploi selon la catégorie de travailleur, données annuelles.
 2. Les données de Statistique Canada portent sur les personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, alors que les données du *Bureau of Labor Statistics* (États-Unis) ne concernent que les personnes en emploi âgées de 16 ans et plus.
 3. Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux de présence syndicale dans le secteur agricole au Québec atteindrait 5 à 10 %. Statistique Canada recommande cependant de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.
 4. Statistique Canada. Enquête sur la population active : révision, 1987 à 2022. Diffusée le 30 janvier 2023. Consulté sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230130/dq230130e-fra.htm>

3. Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord

De 2013 à 2018, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement stable ou en baisse en Amérique du Nord, alors que, les taux observés en 2019 et 2020 sont en augmentation. Les taux poursuivent ensuite une tendance à la baisse.

Graphique 1 : Taux de présence syndicale au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2013-2022



Comme l'indique le graphique 1, le taux de présence syndicale au Québec s'est maintenu entre 38,2 % et 39,9 % entre 2013 et 2020. Le taux augmente à 40,0 % en 2021, avant d'atteindre 39,1 % en 2022. En Ontario, ce taux a varié de 27,8 % en 2013 à 26,5 % en 2022, à l'exception des années 2018 (26,1 %) et 2019 (26,0 %).

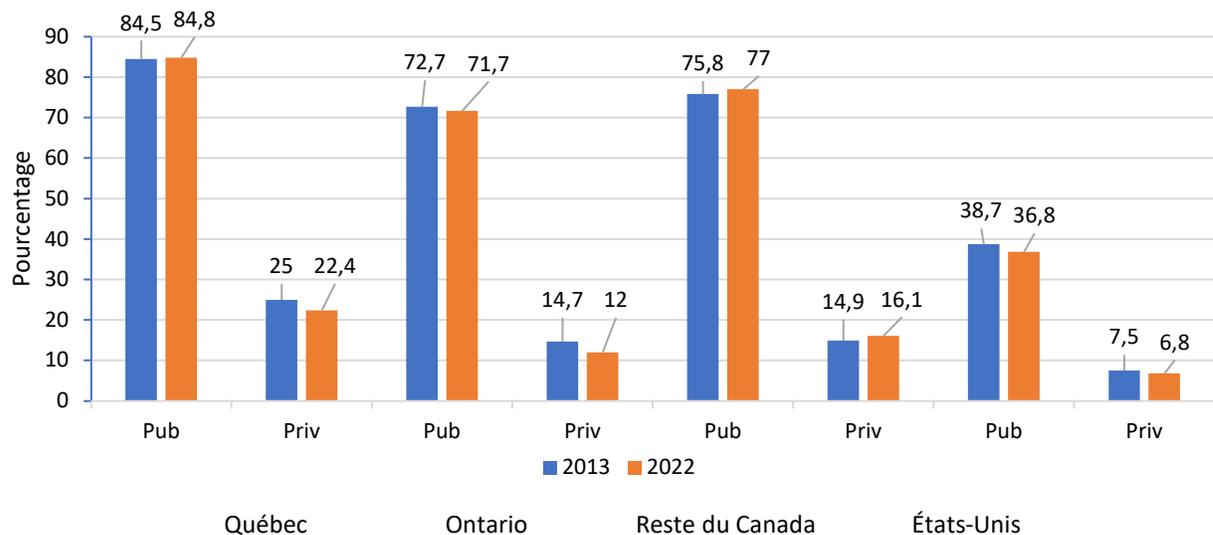
Dans le reste du Canada, des taux de présence syndicale légèrement plus élevés qu'en Ontario ont été observés, entre 27,6 % en 2013 et 29,4 % en 2022, atteignant 30,2 % en 2020. Les États-Unis, qui présentaient des taux de présence syndicale nettement plus bas que le Canada, ont aussi connu une tendance à la baisse, à l'exception de l'année 2020, avec un taux atteignant 12,1 % pour redescendre à 11,3 % en 2022.

Au Québec, le taux de présence syndicale a atteint 40,0 % en 2021, soit le taux le plus élevé observé dans cette province depuis 2013, alors que les taux observés en Ontario ainsi qu'aux États-Unis étaient en baisse. Le Québec est l'endroit où les taux les plus élevés ont été observés. Dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale a été le plus élevé en 2020, comme vu précédemment.

4. La présence syndicale dans les secteurs privé et public

Le graphique 2 indique que la proportion de salariés assujettis à une convention collective était nettement plus élevée dans le secteur public⁵ que dans le secteur privé au Canada et aux États-Unis, tant en 2013 qu'en 2022. Cependant, les États-Unis⁶ présentaient des taux de présence syndicale beaucoup plus faibles que les taux des provinces canadiennes. Ainsi, aux États-Unis en 2022, les taux enregistrés étaient de 6,8 % dans le secteur privé et de 36,8 % dans le secteur public, alors qu'au Québec ils étaient respectivement de 22,4 % et de 84,8 % dans ces secteurs.

Graphique 2 : Taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public, 2013-2022



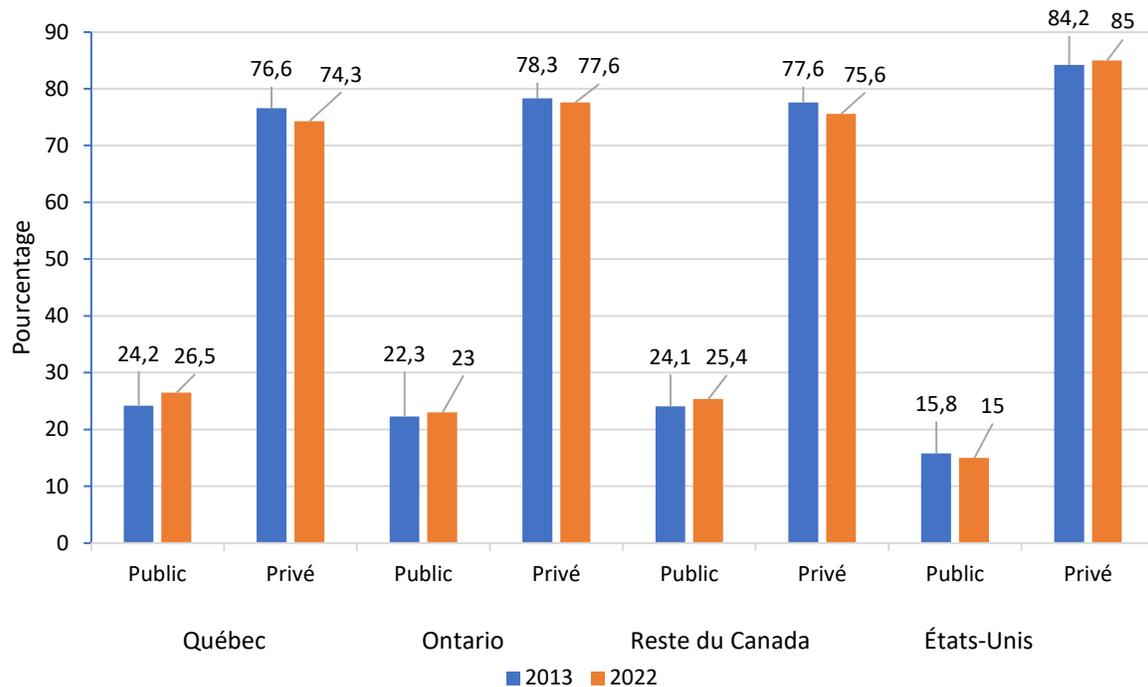
Entre 2013 et 2022, comme le montre le graphique 2, le taux de présence syndicale dans le secteur privé était à la baisse au Québec, en Ontario et aux États-Unis. Au Québec, durant cette période, le taux de présence syndicale est passé de 25,0 % en 2013 à 22,4 % en 2022, alors qu'il a légèrement augmenté dans le secteur public, passant de 84,5 % à 84,8 %.

Entre 2013 et 2022, le taux de présence syndicale dans le secteur public a baissé en Ontario, alors qu'il a connu une hausse dans le reste du Canada, où il est passé de 75,8 % à 77,0 % et a diminué de 38,7 % à 36,8 % aux États-Unis. Au cours des 10 dernières années, la répartition des employés entre les secteurs public et privé a peu fluctué au Canada et aux États-Unis (graphique 3).

5. Au Canada, « Le secteur public comprend les employés des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi que des sociétés d'État, des régies des alcools et des autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques. ». Consulté sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-q/71-543-q2020001-fra.htm>

6. Aux États-Unis, « [...] les universités et les hôpitaux financés par les administrations publiques locales et des États font partie du secteur des administrations publiques, mais tous les autres hôpitaux et universités font partie du secteur des institutions à but non lucratif au service des ménages [...] » (Statistique Canada, Mesure de la production, de la valeur ajoutée et du PIB au Canada et aux États-Unis : similitudes et différences, mai 2003, no 13F0031MIF au catalogue no 010).

Graphique 3 : Répartition des employés entre les secteurs privé et public au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2013 et 2022



En 2022, le nombre de personnes en emploi regroupées dans le secteur privé se chiffrait à 74,3 % au Québec, 77,6 % en Ontario, 75,6 % dans le reste du Canada et à 85,0 % aux États-Unis. Au Québec, la part des salariés dans le secteur public a augmenté, passant de 24,2 % en 2013 à 26,5 % en 2022. En Ontario, le pourcentage a augmenté pour la même période, passant de 22,3 % à 23,0 %. Dans le reste du Canada, il a aussi augmenté, passant de 24,1 % en 2013 à 25,4 % en 2021. Par contre, de 2013 à 2022, la proportion des salariés dans le secteur public a diminué aux États-Unis, passant de 15,8 % à 15,0 %.

5. Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada

Dans l'ensemble, les taux de présence syndicale au Québec étaient en moyenne supérieurs à ceux observés en Ontario et dans le reste du Canada. En effet, tant en 2013 qu'en 2022 et dans tous les secteurs d'activité économique, les taux sont tous plus élevés au Québec, sauf dans le secteur primaire où le taux de présence syndicale de l'Ontario est supérieur à celui du Québec en 2022 (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Taux de présence syndicale (%) selon les secteurs d'activité économique, 2013 et 2022

Secteur d'activité économique	Québec (2013)	Québec (2022)	Ontario (2013)	Ontario (2022)	Reste du Canada (2013)	Reste du Canada (2022)
Secteur primaire	34	28,4	31,4	28,7	17,5	16,5
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	34	28,4	31,4	28,7	17,5	16,5
Secteur secondaire	43,4	39,8	24,5	22,3	24	20,1
Construction	57,1	57,5	32	32,5	23	18,2
Fabrication	37,6	30,8	21,3	16,3	25	22,1
Secteur tertiaire	38,6	39,1	28,4	27,4	31,3	31,7
Ensemble	39,5	39,1	27,7	26,5	29,5	29,4

Au Québec, tous secteurs d'activité économique confondus, le secteur secondaire est celui qui présente le taux de présence syndicale le plus élevé en 2022, avec un taux atteignant 39,8 %. Toutefois, si on s'intéresse aux sous-secteurs d'activité en 2022 au Québec (voir l'annexe I), les taux de présence syndicale les plus élevés ont été observés dans les sous-secteurs tertiaires, notamment les administrations publiques (82,8 %), les services d'enseignement (79,5 %) et les services publics⁷ (72,7 %). En Ontario (voir annexe II), en 2022, les taux de présence syndicale les plus élevés ont été observés dans les sous-secteurs de l'administration publique (73,1 %) et les services d'enseignement (70,9 %). Dans le reste du Canada (voir l'annexe III), le secteur tertiaire est celui présentant le taux de présence syndicale le plus élevé à la même année. Les taux de présence syndicale les plus élevés y ont aussi été observés dans ces mêmes sous-secteurs tertiaires.

À l'opposé, le secteur d'activité présentant le taux de présence syndicale le plus bas au Québec en 2022 est le secteur primaire (foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz), soit un taux de 28,4 %. Toutefois, en 2022, au Québec (voir annexe I), les taux de présence syndicale les plus bas ont été observés dans les sous-secteurs tertiaires, notamment les services d'hébergement et de restauration (6,9 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (7,3 %) ainsi que les autres services (16,3 %). En Ontario (voir l'annexe II), les taux de présence syndicale les plus bas ont été observés dans les services d'hébergement et de restauration et dans les services professionnels, scientifiques et techniques (tous deux à 3,4 %), ainsi que le secteur finance, assurances, immobilier et location (4,4 %). Dans le reste du Canada (voir l'annexe III), les taux de présence syndicale les plus bas ont été observés dans les services professionnels, scientifiques et techniques (3,1 %), les services d'hébergement et de restauration (4,1 %) et le secteur des autres services (8,0 %).

7. Le secteur des services publics se compose de trois grandes catégories d'activités : la production, le transport et la distribution d'électricité, la distribution de gaz naturel et, finalement, les réseaux d'aqueduc et d'égout.

Tant en 2013 qu'en 2022, les taux de présence syndicale dans le secteur secondaire (construction et fabrication) étaient nettement plus élevés au Québec (43,4 % en 2013 et 39,8 % en 2022) qu'en Ontario (24,5 % en 2013 et 22,3 % en 2022) et que dans le reste du Canada (24,0 % en 2013 et 20,1 % en 2022).

Afin de mieux cerner l'effet des variations des taux de présence syndicale dans chacun des secteurs d'activité sur le taux global de présence syndicale dans une province ou un pays, il importe de mesurer la part de l'emploi qu'ils représentent. Le tableau 2 montre, pour les années 2013 et 2022, la répartition des employés selon les secteurs d'activité économique au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada⁸. On y remarque que la grande majorité des emplois syndiqués et non syndiqués se concentraient, indépendamment de l'endroit, dans le secteur tertiaire.

Tableau 2 : Répartition des employés (%) selon les secteurs d'activité économique, 2013 et 2022

Secteur d'activité économique	Québec (2013)	Québec (2022)	Ontario (2013)	Ontario (2022)	Reste du Canada (2013)	Reste du Canada (2022)
Secteur primaire	0,9	1	0,6	0,5	4,6	3,4
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	0,9	1	0,6	0,5	4,6	3,4
Secteur secondaire	19,5	19	18,5	17,9	16	15,1
Construction	5,8	6,4	5,6	6,4	8,2	7,8
Fabrication	13,7	12,6	12,9	11,5	7,8	7,3
Secteur tertiaire	79,6	80	81	81,6	79,3	81,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Partout au Canada, tant en 2013 qu'en 2022, les employés sont majoritairement concentrés dans le secteur tertiaire. Les employés y sont présents à 80,0 % au Québec, 81,6 % en Ontario et 81,4 % dans le reste du Canada en 2022.

Le secteur secondaire démontre globalement une baisse de présence des employés dans toutes les provinces canadiennes. En effet, le secteur de la fabrication présente une baisse dans toutes les provinces. Au Québec, en 2022, les employés y sont présents à 12,6 %, en Ontario à 11,5 % et dans le reste du Canada à 7,3 %. Dans le secteur de la construction, il y a une augmentation de la présence des employés au Québec et en Ontario, mais ce n'est pas le cas dans le reste du Canada. Cela dit, le secteur de la fabrication représente une plus grande part de la répartition des employés du secteur secondaire que celui de la construction au Québec et en Ontario.

8. Toutes les données de ce document ont été arrondies à une décimale près. Les résultats de l'addition des données, réparties en pourcentage ou en point, peuvent différer légèrement des totaux qui sont affichés dans les tableaux ou les graphiques.

On remarque que la grande majorité des emplois syndiqués et non syndiqués est concentrée, indépendamment de l'endroit, dans le secteur tertiaire. En outre, la part de l'emploi dans le secteur de la fabrication a décliné partout au Canada de 2013 à 2022. Elle est en effet passée de 13,7 % à 12,6 % au Québec, de 12,9 % à 11,5 % en Ontario et de 7,8 % à 7,3 % dans le reste du Canada.

Enfin, en 2022, comme les parts de l'emploi dans le secteur primaire correspondaient seulement à 1,0 % au Québec et à 0,5 % en Ontario, c'est le reste du Canada qui s'est démarqué par l'importance, bien que faible, de la part de l'emploi dans ce secteur, qui atteignait 3,4 %.

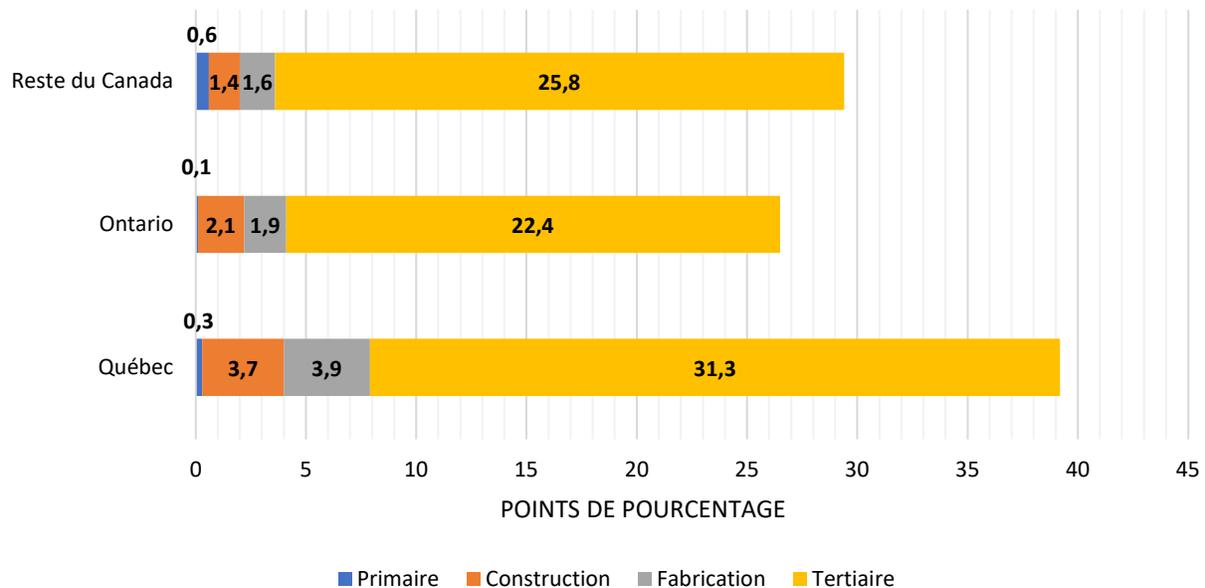
6. Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes

Les différences entre les taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité (voir le tableau 1) ainsi que les variations au regard du nombre d'employés dans ces secteurs sur le marché du travail (voir le tableau 2) expliquent les écarts entre le taux global de présence syndicale enregistré au Québec et ceux observés dans les autres provinces.

Pour déterminer quels secteurs d'activité rendent davantage compte de ces écarts, il faut mesurer leur apport ou contribution au taux global de présence syndicale. L'apport d'un secteur d'activité au taux global de présence syndicale d'une province est influencé par la proportion de salariés couverts par une convention collective dans ce secteur, mais aussi par l'importance relative de celui-ci en nombre d'emplois. Le graphique 4 présente la contribution⁹ de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale en 2022, pour le Québec, l'Ontario et le reste du Canada.

9. L'apport relatif se calcule en multipliant le taux de présence syndicale dans chaque secteur d'activité par la part de l'emploi total que représente celui-ci et en divisant ce résultat par 100. Par exemple, pour le secteur de la construction au Québec, en 2022, il suffit de multiplier le taux de présence syndicale de 57,5 % par la proportion de l'emploi total de 6,4 % et de diviser le résultat par 100, ce qui donne une contribution de 3,7 % au taux global de présence syndicale au Québec.

Graphique 4 : Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, en 2022



Dans un premier temps, la comparaison des taux globaux de présence syndicale au Québec et en Ontario en 2022 permet de constater que celui enregistré au Québec était supérieur à celui enregistré en Ontario (+12,6 points de pourcentage) et dans le reste du Canada (+9,7 points de pourcentage).

Le graphique 4 montre que c'est l'ensemble du secteur tertiaire (en jaune sur le graphique) qui contribuait le plus à cette différence. L'écart entre le Québec et l'Ontario, quant à la contribution de l'ensemble du secteur tertiaire, totalise près de 9,0 points de pourcentage (31,3 points au Québec comparativement à 22,4 points en Ontario). Cet écart s'explique surtout par le fait qu'au Québec, dans ce secteur d'activité, la proportion d'employés visés par une convention collective était plus élevée que celle de l'Ontario (+11,7 points – voir le tableau 1), alors qu'au Québec, la part de l'emploi était légèrement inférieure à celle de l'Ontario (respectivement 80,0 % et 81,6 % – voir le tableau 2).

Par ailleurs, la contribution du secteur de la fabrication du Québec au taux global de présence syndicale était supérieure à celle de l'Ontario (+2,0 points), car, au Québec, le taux de présence syndicale dans ce secteur d'activité était supérieur à celui de l'Ontario (+14,5 points), alors que la part de l'emploi y était de 12,6 % au Québec et de 11,5 % en Ontario.

C'est aussi un taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur québécois de la construction par rapport à son équivalent ontarien (57,5 % au Québec comparativement à 32,5 % en Ontario) qui explique la contribution supérieure de ce secteur d'activité au taux global de présence syndicale (3,9 % comparativement à 1,9 %). Enfin, la contribution du secteur primaire au taux global était inférieure à 0,5 % dans les deux provinces.

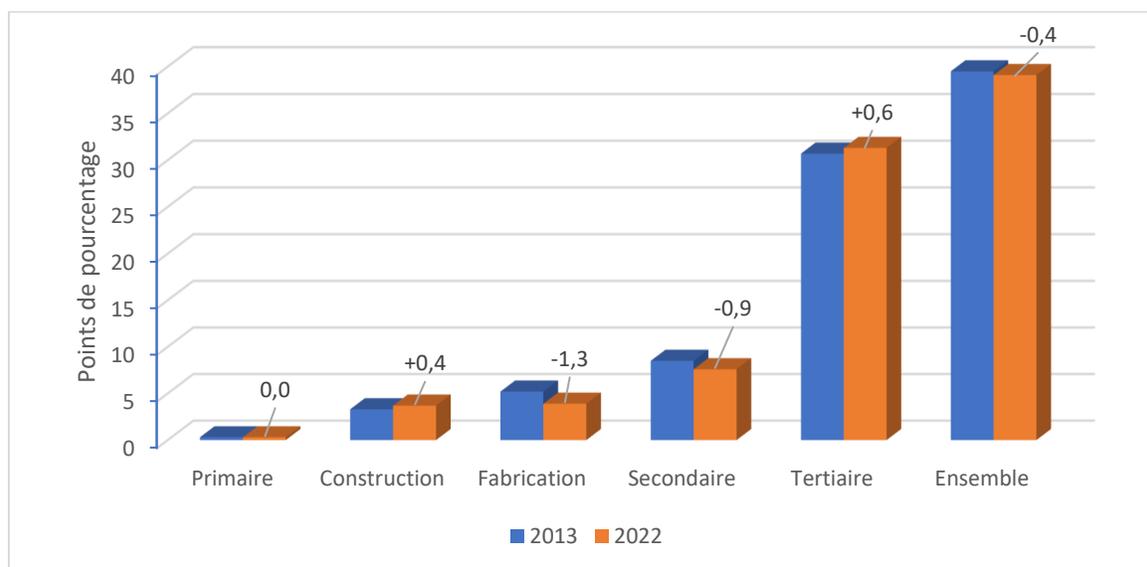
L'apport du secteur de la fabrication au taux global de présence syndicale était aussi plus faible dans le reste du Canada (1,6 %) qu'au Québec (3,9 %). Non seulement le taux de présence syndicale y était de 8,7 points de pourcentage de moins par rapport au Québec (tableau 1), mais la part de salariés y était également moins importante de 5,3 points (voir le tableau 2).

Enfin, bien que, dans le secteur primaire, le taux de présence syndicale ait été beaucoup plus faible dans le reste du Canada qu'au Québec et en Ontario, la part de salariés y était plus importante, soit 3,4 % comparativement à 1,0 % au Québec et à 0,5 % en Ontario, ce qui explique la contribution plus élevée (0,6 % pour le reste du Canada comparativement à 0,3 % au Québec et 0,1 % en Ontario) de ce secteur au taux global de présence syndicale.

7. L'évolution du taux de présence syndicale au Québec

De 2013 à 2022, le taux de présence syndicale au Québec s'est maintenu entre 38,2 % et 40,0 % (voir le graphique 1). Il s'est situé à 39,5 % en 2013 et à 39,1 % en 2022. Dans les paragraphes suivants, nous analyserons les facteurs expliquant la variation du taux de présence syndicale au Québec, entre 2013 et 2022, au regard de la contribution de l'ensemble des secteurs d'activité économique.

Graphique 5 : Variation de la contribution des secteurs d'activité aux taux globaux de présence syndicale au Québec, 2013 et 2022

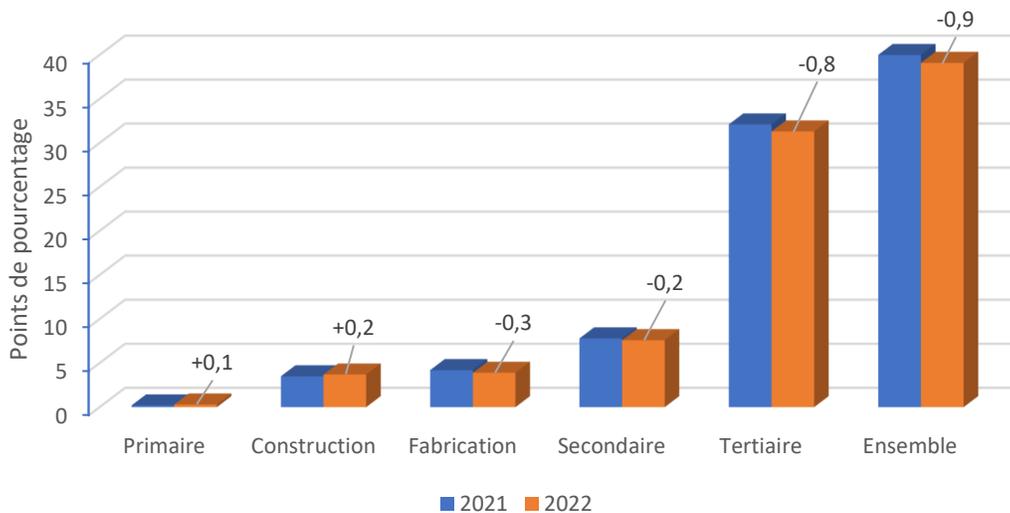


Comme l'illustre le graphique 5, le secteur de la fabrication est celui qui a le plus contribué à la baisse du taux global de présence syndicale au Québec, de 2013 à 2022. Durant cette période, la part de l'emploi dans ce secteur a en effet diminué, passant de 13,7 % à 12,6 % (voir le tableau 2), alors que le taux de présence syndicale y a diminué de 6,8 points de pourcentage, passant de 37,6 % en 2013 à 30,8 % en 2022. L'apport du secteur de la fabrication au taux global de présence syndicale a donc baissé de 1,3 point de pourcentage durant ces années.

À l'opposé, le secteur tertiaire a contribué positivement à l'évolution du taux global de présence syndicale au Québec, durant la période de référence (+0,6 point de pourcentage). De fait, entre 2013 et 2022, une variation à la hausse de 0,5 point de pourcentage du taux de présence syndicale (voir le tableau 1) a été enregistrée dans ce secteur d'activité, alors que la part de l'emploi y a augmenté de 0,4 point de pourcentage, passant de 79,6 % à 80,0 % (voir le tableau 2).

En ce qui concerne le secteur de la construction, le taux de présence syndicale a connu une hausse de 0,4 % durant la même période, tandis que la part de l'emploi y a augmenté de 5,8 % à 6,4 %, ce qui s'est traduit par une contribution de +0,4 point de pourcentage au taux global de présence syndicale au Québec, entre 2013 et 2022. Quant à la contribution du secteur primaire au taux global, elle est restée stable.

Graphique 6 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2021 et 2022



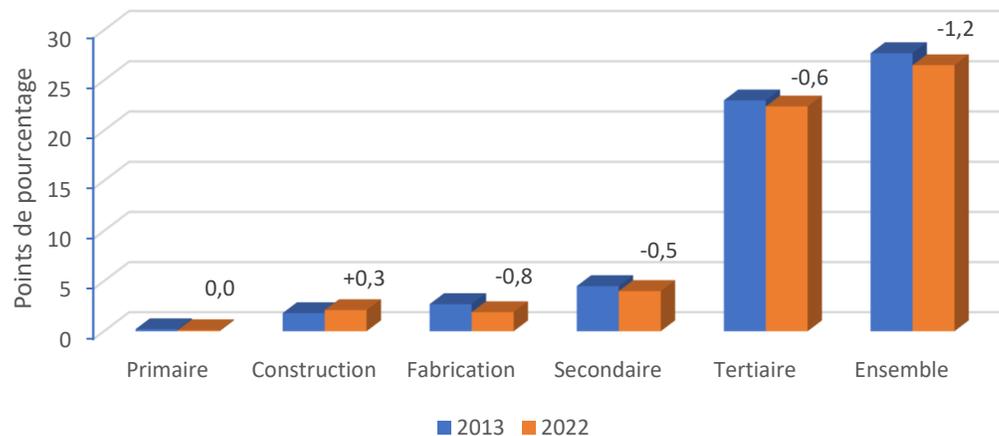
Pour ce qui est de la variation des contributions de 2021 à 2022 (graphique 6), le secteur de la construction a augmenté de 0,2 point de pourcentage, tandis que le secteur de la fabrication a connu une diminution d'environ -0,3 point de pourcentage, principalement causée par la diminution de 6,8 % du taux de présence syndicale, alors que la part de l'emploi de ce secteur a connu une hausse de 1,1 %.

Enfin, on note une baisse de contribution du secteur tertiaire (-0,8 point de pourcentage) au taux global de présence syndicale au Québec, tandis qu'il y a faible hausse de contribution du secteur primaire (0,1 point de pourcentage) et une légère baisse du secteur secondaire (-0,2 point de pourcentage).

8. L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario

Entre 2013 et 2022, le taux de présence syndicale de l'Ontario a varié entre 27,8 % et 26,0 %, alors qu'il se chiffrait à 26,5 % en 2022. En 2013, ce taux se chiffrait à 27,8 % (voir le graphique 1).

Graphique 7 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale en Ontario, 2013 et 2022



Le graphique 7 montre que le secteur de la fabrication est celui qui a le plus influencé l'évolution négative du taux de présence syndicale en Ontario, sa contribution au taux global ayant diminué d'environ 0,8 %. Dans ce secteur d'activité, le taux de présence syndicale a en effet connu une baisse durant ces années, passant de 21,3 % en 2013 à 16,3% en 2022 (voir le tableau 1), tandis que sa part de l'emploi a également diminué, passant de 12,9 % en 2013 à 11,5 % en 2022 (voir le tableau 2).

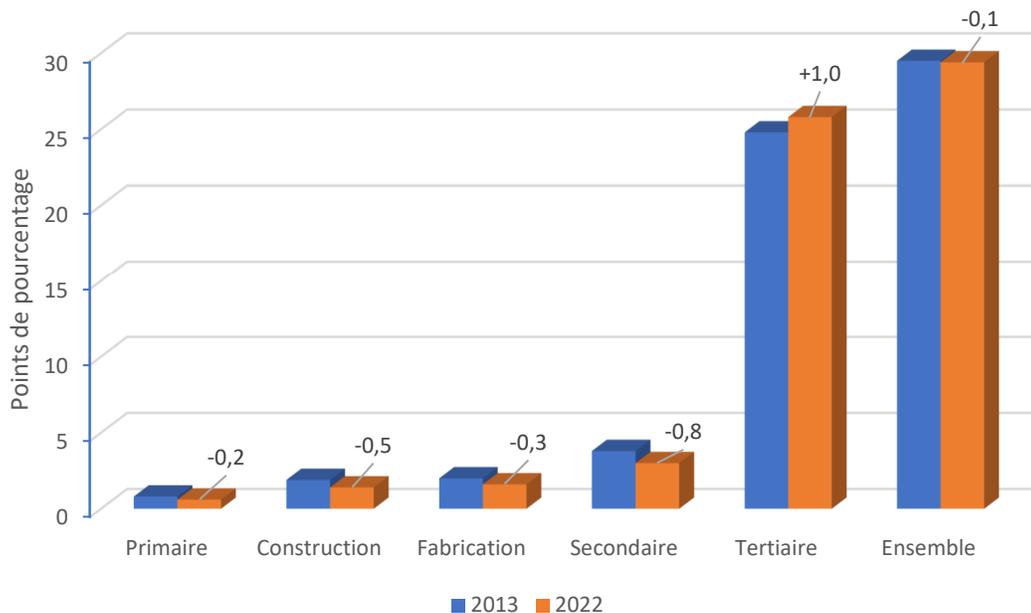
La contribution du secteur tertiaire au taux de présence syndicale en Ontario a également baissé entre 2013 et 2022, mais plus faiblement, soit de 0,6 %. Dans ce secteur d'activité, une baisse du taux de présence syndicale de 1 % a été observée, mais aussi une légère augmentation de la part de l'emploi, qui est passée de 81,0 % à 81,6 % durant la même période.

Enfin, parmi les autres secteurs à l'étude, la contribution du secteur de la construction a fluctué à la hausse (+0,3 point de pourcentage) entre 2013 et 2022, alors que celle du secteur secondaire a diminué de 0,5 point de pourcentage et que celle du secteur primaire n'a pas varié. Dans le cas du secteur de la construction, la contribution à la hausse au taux global est surtout attribuable à l'augmentation de la part de l'emploi qui est passée de 5,6 % en 2013 à 6,4 % en 2022, tandis que le taux de présence syndicale y est passé de 32,0 % à 32,5 %.

9. L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada

Entre 2013 et 2022, le taux de présence syndicale dans le reste du Canada a varié entre 30,2 % et 25,6 %, alors qu'il se chiffrait à 29,4 % en 2022. En 2013, ce taux se chiffrait à 27,6 % (voir le graphique 1).

Graphique 8 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada, 2013 et 2022



Le graphique 8 montre que la contribution du secteur tertiaire au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada a augmenté de 1,0 % de 2013 à 2022. Il s'agit d'une donnée similaire au Québec, mais différente de l'Ontario, qui a plutôt connu une baisse de la contribution du secteur tertiaire. Cette augmentation dans le reste du Canada s'explique par une augmentation du taux de présence syndicale dans le secteur tertiaire, qui est passé de 31,3 % en 2013 à 31,7 % en 2022 (voir le tableau 1), et par une hausse de la part de l'emploi de 79,3 % à 81,4 % durant la même période (voir le tableau 2).

Le secteur secondaire, pour sa part, représente la plus grande baisse de contribution du secteur d'activité au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada, représentant une diminution de 0,8 point de pourcentage. Cela s'explique par une baisse du taux de présence syndicale de 3,9 %, passant de 24,0 % en 2013 à 20,1 % en 2022, ainsi que par une baisse de la part d'emploi de 0,9 %, passant de 16,0 % en 2013 à 15,1 % en 2022.

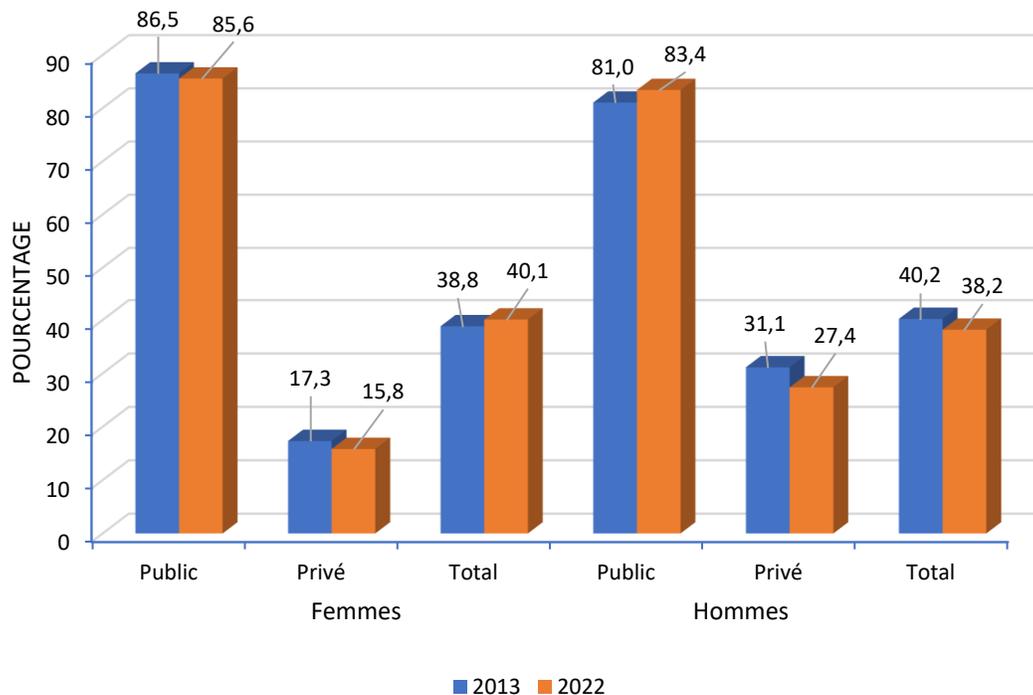
Enfin, les contributions des autres secteurs d'activité à l'étude ont toutes connu de faibles variations à la baisse, se situant entre deux et cinq dixièmes de point de pourcentage durant cette période.

10. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe au Québec

Le graphique 9 indique qu'au Québec, pour les années 2013 et 2022, le taux de présence syndicale chez les femmes était plus élevé que celui de la présence syndicale chez les hommes dans le secteur public alors qu'il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes dans le secteur privé. Alors qu'en 2013, le taux global de présence syndicale était plus élevé chez les hommes que chez les femmes (40,2 % chez les hommes et 38,8 % chez les femmes), cette tendance s'inverse en 2022 (40,1 % chez les femmes et 38,2 % chez les hommes).

De 2013 à 2022, le taux de présence syndicale chez les femmes a globalement augmenté. Cependant, il a baissé de 86,5 % à 85,6 % dans le secteur public et a aussi baissé de 17,3 % à 15,8 % dans le secteur privé. Dans le cas des hommes, le taux de présence syndicale global a diminué dans cette même période. En effet, le taux de présence syndicale a augmenté dans le secteur public, alors que ce taux a baissé dans le secteur privé, durant cette même période.

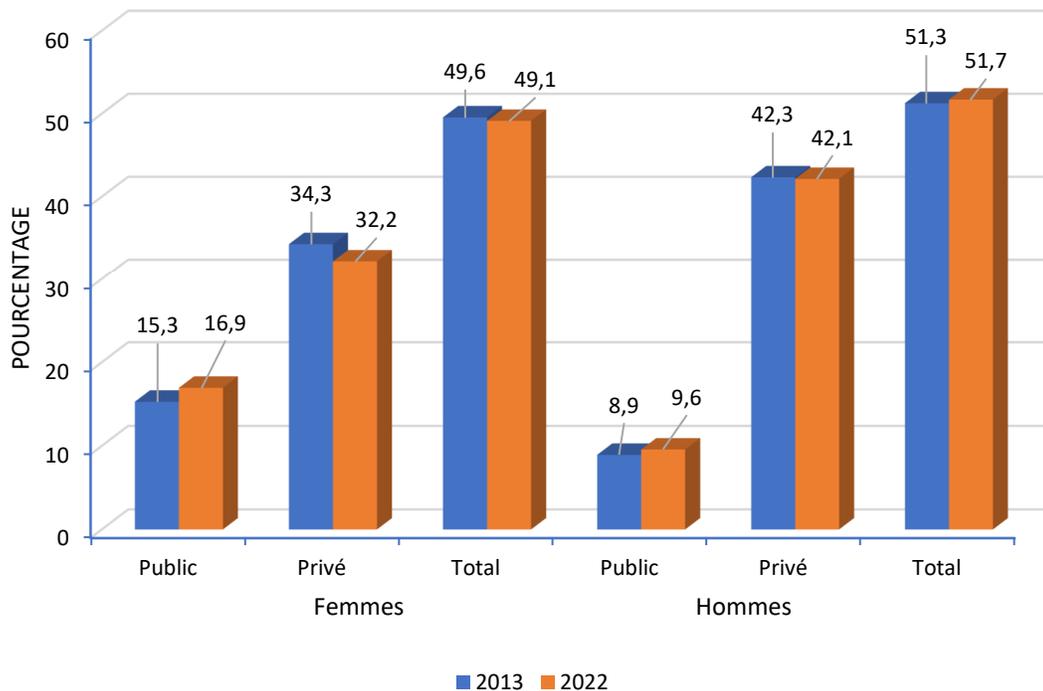
Graphique 9 : Taux de présence syndicale au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022



La plus forte hausse de la présence syndicale a été observée dans le secteur public chez les hommes, où le taux correspondant est passé de 81,0 % en 2013 à 83,4 % en 2022 (+2,4 points de pourcentage). À l'opposé, la plus forte baisse du taux de présence syndicale chez les hommes durant cette période a été observée dans le secteur privé, le taux correspondant étant passé de 31,1 % en 2013 à 27,4 % en 2022 (-3,7 points de pourcentage).

Le graphique 10 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupé par les femmes et les hommes au Québec, dans les secteurs public et privé et globalement, en 2013 et en 2022. Les données liées à la part de l'emploi ont une incidence sur l'évolution du taux de présence syndicale des femmes et des hommes.

Graphique 10 : Répartition des employés au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022



Durant la période de référence, comme le montre le graphique 10, la part globale de l'emploi occupé par les femmes a légèrement fluctué à la baisse (-0,5 point de pourcentage), soit de 49,6 % à 49,1 %. La part globale de l'emploi occupé par les hommes a quant à elle légèrement augmenté (+0,4 point de pourcentage), passant de 51,3 % à 51,7 %.

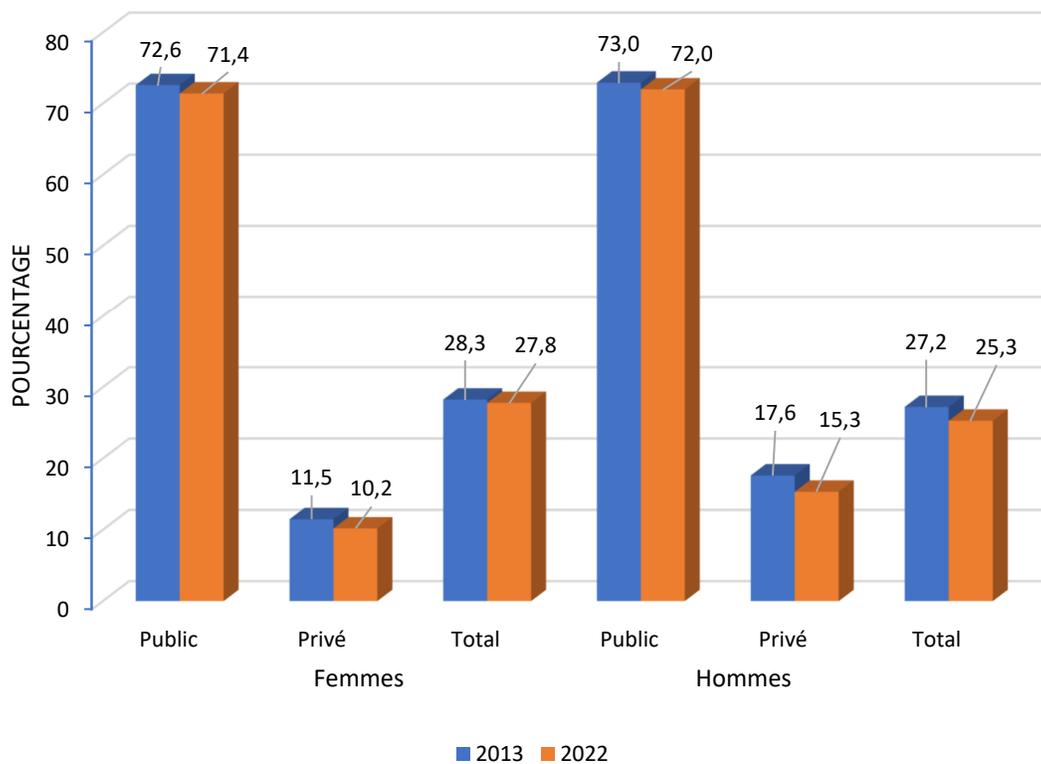
En ce qui concerne les femmes, la part de l'emploi dans le secteur public a augmenté de 1,6 %, alors qu'il a diminué de 2,1 % dans le secteur privé. Dans le cas des hommes, la part de l'emploi occupé par les hommes dans le secteur public a augmenté, passant de 8,9 % à 9,6 % et a diminué de 0,2 % dans le secteur privé.

11. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe en Ontario

Le graphique 11 illustre qu'en Ontario, dans le secteur public, le taux de présence syndicale global des hommes était plus élevé que celui des femmes tant en 2013 qu'en 2022, contrairement au Québec. Dans le secteur privé, le taux de présence syndicale des hommes est également supérieur, autant en 2013 qu'en 2022.

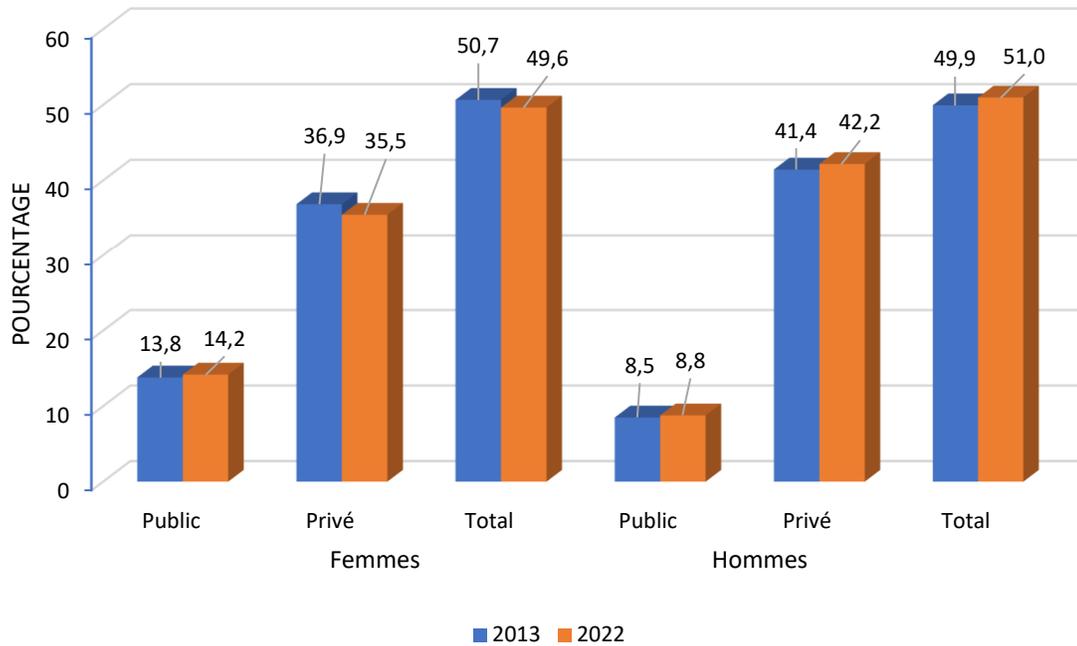
Par ailleurs, en Ontario, en 2013 et en 2022, le taux global de présence syndicale des femmes est plus élevé que celui de la présence syndicale des hommes. En 2013, le taux global de présence syndicale des femmes était supérieur à celui des hommes d'un peu plus d'un point de pourcentage (28,3 % comparativement à 27,2 %); puis, en 2022, cet écart s'est creusé avec 2,5 points de pourcentage de différence (27,8 % comparativement à 25,3 %).

Graphique 11 : Taux de présence syndicale en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022



Le graphique 12 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupé par les femmes et les hommes en Ontario, dans les secteurs public et privé et globalement, de 2013 à 2022. On constate que, durant cette période, la part globale de l'emploi occupé par les femmes a fluctué à la baisse, passant de 50,7 % à 49,6 %, alors que la part de l'emploi occupé par les hommes a augmenté de 49,9 % à 51,0 %.

Graphique 12 : Répartition des employés en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022

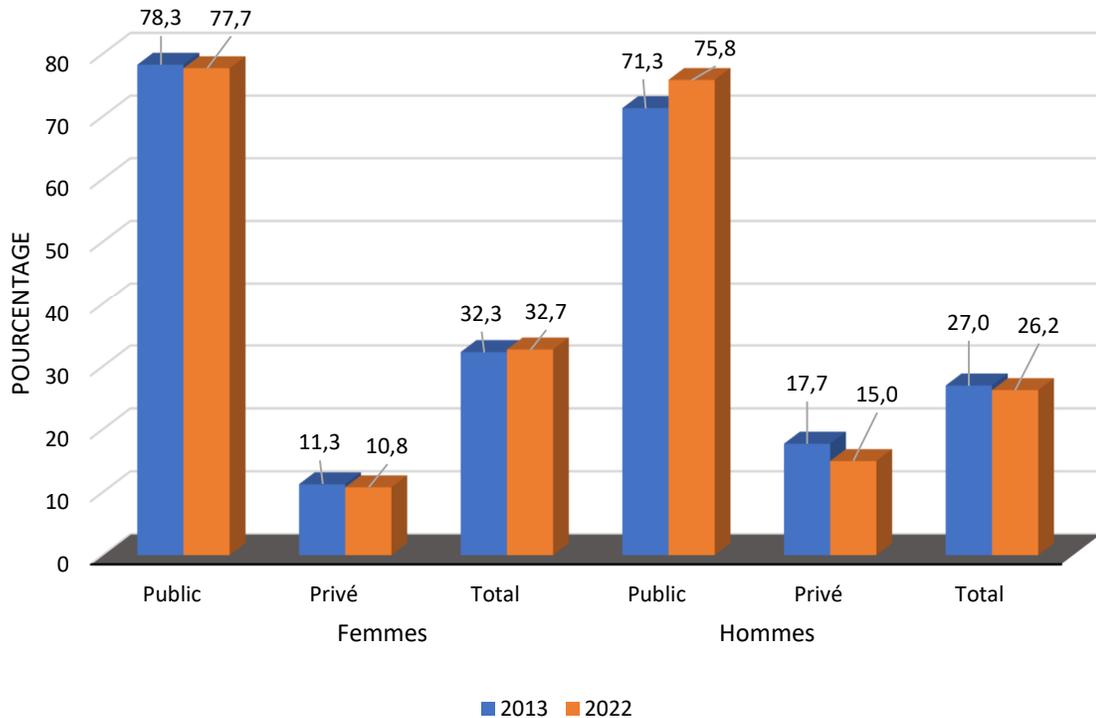


Le graphique 12 montre également que, dans le secteur public, la part de l'emploi occupé a légèrement augmenté pour les femmes et pour les hommes de 2013 à 2022. Dans le secteur privé, de 2013 à 2022, la part de l'emploi occupé par les femmes a diminué, tandis que celle des hommes a augmenté.

12. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe dans le reste du Canada

Le graphique 13 indique que, dans le reste du Canada, pour les années 2013 et 2022, le taux global de présence syndicale des femmes était plus élevé que celui des hommes, et pareillement dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux global de présence syndicale des femmes était moins élevé que celui des hommes en 2013 et en 2022.

Graphique 13 : Taux de présence syndicale dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022

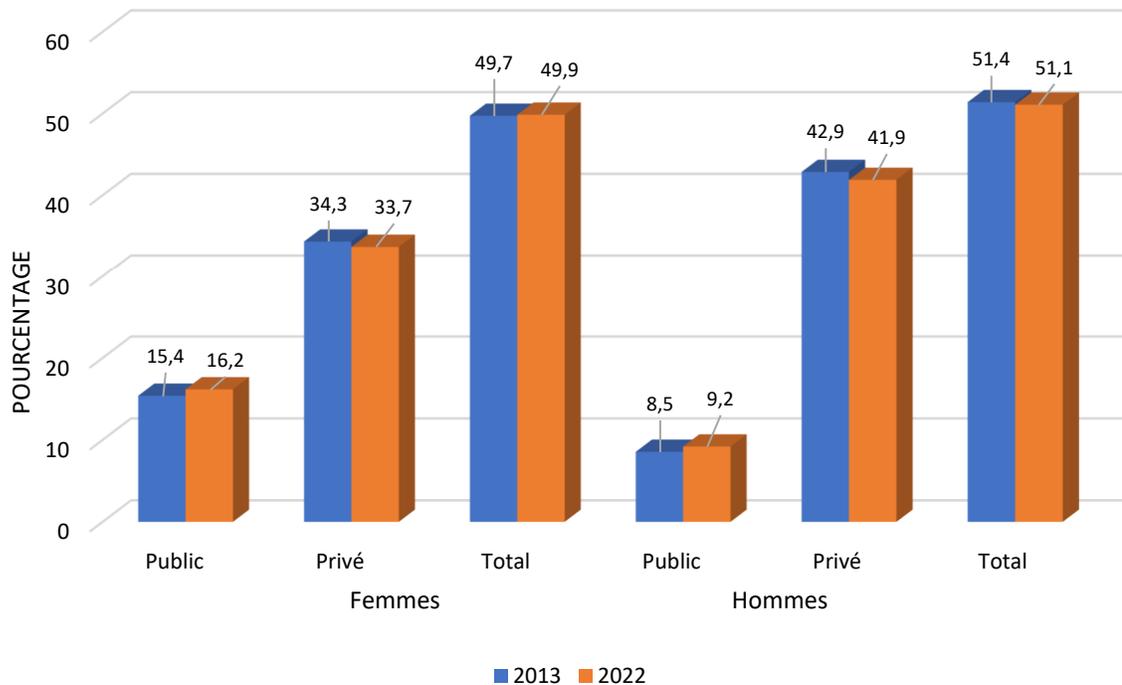


Dans le secteur public, de 2013 à 2022, le taux de présence syndicale des femmes a diminué, passant de 78,3 % à 77,7 % (-0,6 point de pourcentage), alors que le taux de présence syndicale des hommes dans ce secteur a augmenté de 4,5 points de pourcentage, passant de 71,3 % à 75,8 %. Dans le secteur privé, durant la même période, le taux de présence syndicale des femmes a décliné, passant de 11,3 % à 10,8 % (-0,5 point de pourcentage), alors que la présence syndicale des hommes a aussi varié à la baisse, passant de 17,7 % à 15,0 % (-2,7 points de pourcentage).

Alors que le taux global de présence syndicale des femmes a augmenté, passant de 32,3 % en 2013 à 32,7 % en 2022 (+0,4 point de pourcentage), celui de la présence syndicale des hommes a diminué de 27,0 % à 26,2 % (-0,8 point de pourcentage) durant cette période.

Le graphique 14 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupé par les femmes et les hommes en 2013 et en 2022, dans les secteurs public et privé et globalement, dans le reste du Canada. On constate que, durant cette période, la part de l'emploi occupé par les femmes a fluctué à la hausse dans le secteur public et a diminué dans le secteur privé. Quant à la part de l'emploi occupé par les hommes, elle a légèrement augmenté dans le secteur public, alors qu'elle a fluctué à la baisse dans le secteur privé.

Graphique 14 : Répartition des employés dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2013 et 2022



Le taux de présence syndicale des femmes ayant été nettement plus élevé dans le secteur public que celui des hommes en 2013 (78,3 % pour les femmes et 71,3 % pour les hommes), la tendance s'est donc maintenue en 2022 (77,7 % pour les femmes contre 75,8 % pour les hommes) en raison des très faibles fluctuations dans ces secteurs. Cela a contribué à maintenir le taux global de présence syndicale des femmes à 32,3 % en 2013 et à 32,7 % en 2022. Pour les hommes, le taux global de présence syndicale était de 27,0 % en 2013 et de 26,2 % en 2022.

Pour chaque secteur d'activité, les annexes I (Québec), II (Ontario) et III (reste du Canada), qui complètent le présent document, exposent les données concernant le nombre total des employés, la part de l'emploi, le nombre d'emplois couverts par un syndicat, le taux de présence syndicale et la contribution du secteur au taux global de présence syndicale pour l'année 2022.

13. Conclusion

De 2013 à 2019, le taux de présence syndicale a généralement suivi une tendance à la baisse, autant au Canada qu'aux États-Unis, puis à partir de 2019 est survenue une augmentation dans les deux pays. En 2022, la tendance à la baisse s'est poursuivie. Les variations d'une année à l'autre sont généralement faibles, soit de l'ordre de moins d'un point de pourcentage (voir le graphique 1). Cependant, de 2019 à 2020, le taux global de présence syndicale a augmenté de 0,9 point de pourcentage au Québec, de 1,1 point de pourcentage en Ontario, de 1,4 point de pourcentage dans le reste du Canada et un peu plus légèrement aux États-Unis, soit une augmentation de 0,5 point de pourcentage. Par la suite, entre 2020 et 2021, le taux de présence syndicale a légèrement diminué au Canada et aux États-Unis. Le Québec présentait encore le taux de présence syndicale le plus élevé (40,0 %) sur le continent nord-américain en 2021 et, à l'opposé, les États-Unis affichaient le taux le plus bas (11,6 %).

Par ailleurs, l'écart entre les taux globaux de présence syndicale au Québec et dans les autres provinces canadiennes s'explique essentiellement par des taux supérieurs observés au Québec, pour toutes les années de la période de référence, et ce, dans chacun des secteurs d'activité (voir le tableau 1).

Au Québec, de 2013 à 2022, le taux de présence syndicale dans le secteur privé a fléchi de 25,0 % à 22,4 % (voir le graphique 2), alors qu'il a augmenté de 84,5 % à 84,8 % dans le secteur public. De fait, c'est surtout le secteur tertiaire et le secteur de la construction qui ont influencé positivement l'évolution du taux de présence syndicale au Québec (voir le graphique 5). À l'opposé, la baisse de contribution des secteurs secondaires et de la fabrication liée à la stagnation de la contribution du secteur primaire a eu un effet inverse sur l'évolution de ce taux.

Pour ce qui est du taux de présence syndicale des femmes et des hommes au Québec en 2013 et en 2022, celui des hommes était globalement plus élevé en 2013, puis, la tendance s'est inversée en 2022. En ce qui concerne les secteurs public et privé, les femmes ont un taux supérieur dans le public, mais inférieur dans le privé aux deux périodes de référence. De plus, l'évolution de la part de l'emploi de 2013 à 2022 est similaire chez les femmes et chez les hommes. Par ailleurs, en Ontario et dans le reste du Canada, le taux global de présence syndicale était supérieur pour les femmes, autant en 2013 qu'en 2022.

Annexe I – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2022

Secteurs d'activité économique	Total des employés (milliers)	Part de l'emploi (%)	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution aux taux globaux de présence syndicale
Secteur primaire	39,8	1,0	11,3	28,4	0,3
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	39,8	1,0	11,3	28,4	0,3
Secteur secondaire	735,4	19,0	292,5	39,8	7,6
Construction	246,2	6,4	141,6	57,5	3,7
Fabrication	489,2	12,6	150,9	30,8	3,9
Secteur tertiaire	3092,7	80,0	1207,8	39,1	31,2
Administrations publiques	276,6	7,2	228,9	82,8	5,9
Autres services	112,6	2,9	18,4	16,3	0,5
Commerce	617,6	16,0	103,7	16,8	2,7
Finance, assurances, immobilier et location	245,1	6,3	47,6	19,4	1,2
Information, culture et loisir	156,1	4,0	44,3	28,4	1,1
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	128,3	3,3	35,0	27,3	0,9
Services d'enseignement	327,3	8,5	260,1	79,5	6,7
Services d'hébergement et de restauration	192,5	5,0	13,3	6,9	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	292,6	7,6	21,5	7,3	0,6
Services publics	30,8	0,8	22,4	72,7	0,6
Soins de santé et assistance sociale	535,2	13,8	338,5	63,2	8,8
Transport et entreposage	178,0	4,6	74,1	41,6	1,9
Ensemble	3867,9	100,0	1511,6	39,1	39,1

Annexe II – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2022

Secteurs d'activité économique	Total des employés (milliers)	Part de l'emploi (%)	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution aux taux globaux de présence syndicale
Secteur primaire	35,6	0,5	10,2	28,7	0,2
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	35,6	0,5	10,2	28,7	0,2
Secteur secondaire	1181,2	17,9	263,9	22,3	4,0
Construction	421,1	6,4	136,9	32,5	2,1
Fabrication	760,1	11,5	127	16,7	1,9
Secteur tertiaire	5386,6	81,6	1477	27,4	22,4
Administrations publiques	439,1	6,6	321,2	73,1	4,9
Autres services	187,1	2,8	14	7,5	0,2
Commerce	1047,4	15,9	103,8	9,9	1,6
Finance, assurances, immobilier et location	571,1	8,6	25,3	4,4	0,4
Information, culture et loisir	264,9	4,0	44,8	16,9	0,7
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	216,2	3,3	34,4	15,9	0,5
Services d'enseignement	530,6	8,0	376,1	70,9	5,7
Services d'hébergement et de restauration	362,5	5,5	12,3	3,4	0,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	591,2	9,0	20,1	3,4	0,3
Services publics	59,9	0,9	41,2	68,8	0,6
Soins de santé et assistance sociale	818,1	12,4	372	45,5	5,6
Transport et entreposage	298,5	4,5	111,8	37,5	1,7
Ensemble	6603,4	100,0	1751,1	26,5	26,5

Annexe III – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2022

Secteurs d'activité économique	Total des employés (milliers)	Part de l'emploi (%)	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution aux taux globaux de présence syndicale
Secteur primaire	219,4	3,4	36,3	16,5	0,6
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	219,4	3,4	36,3	16,5	0,6
Secteur secondaire	975,5	15,1	195,9	20,1	3,0
Construction	504,9	7,8	91,9	18,2	1,4
Fabrication	470,6	7,3	104	22,1	1,6
Secteur tertiaire	5244,6	81,4	1660,8	31,7	25,8
Administrations publiques	420,3	6,5	306,3	72,9	4,8
Autres services	221,2	3,4	17,6	8,0	0,3
Commerce	1087,9	16,9	119,4	11,0	1,9
Finance, assurances, immobilier et location	333,3	5,2	27,3	8,2	0,4
Information, culture et loisir	258,9	4,0	60,9	23,5	0,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	176,4	2,7	21,2	12,0	0,3
Services d'enseignement	537,7	8,4	381,6	71,0	5,9
Services d'hébergement et de restauration	413	6,4	16,9	4,1	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	457	7,1	14	3,1	0,2
Services publics	57,4	0,9	33	57,5	0,5
Soins de santé et assistance sociale	956,4	14,9	535,9	56,0	8,3
Transport et entreposage	325,1	5,0	126,7	39,0	2,0
Ensemble	6439,5	100,0	1893	29,4	29,4

